

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 28 septembre 2022

No de dossier : 540603-20

Me Véronique Dubois, Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

OBJET: ✚ **Demande d'adoption des normes de fiabilité**
Phase 3 - Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP et IRO
d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements
d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la
fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

✚ **Dossier R-4001-2017**

Chère consœur,

Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** ») a pris connaissance de la lettre de la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») datée du 26 septembre 2022 (A-0040) et de la réponse du Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») datée du 28 septembre 2022.

Considérant le contenu de la lettre du Coordonnateur, des discussions tenues avec ce dernier, de la demande à la Régie de rester saisie du présent dossier jusqu'à ce que l'avis en lien avec les paragraphes 2.7 et 2.8 de l'Entente définitive soit transmis à la Régie et sous réserve des droits de RTA en vertu de l'Entente définitive, RTA confirme qu'elle retire la demande de suspension formulée dans sa lettre du 22 septembre 2022 (C-RTA-0021).

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

Pierre D. Grenier
PDG/ld